



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 2 juin 2026, à 19h30 au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #1 - Marie-Philippe Allard
Siège #2 - Sylvie Picard
Siège #3 - Michel Garant
Siège #6 - Edith Chabot

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire est aussi présent monsieur Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier.

Veuillez noter que la séance sera enregistrée et publiée sur le site de la municipalité. Aucun autre enregistrement n'est permis sans autorisation.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - ADOPTION du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2026
- 4 - MOT DU MAIRE
- 5 - INFORMATION PUBLIQUE
 - 5.1 - Mauvaise information transmise sur les réseaux sociaux concernant les règlements d'urbanisme.
 - 5.2 - Le grand projet sportif et communautaire
- 6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - CORRESPONDANCE REÇUE
- 8 - GESTION DES SERVICES - ADMINISTRATION
 - 8.1 - RÉOLUTION - Accord et recommandation de candidature comme administrateur et représentant du pôle 2 au conseil d'administration de l'OMH Montmagny-Bellechasse
- 9 - FINANCES
 - 9.1 - ADOPTION des dépenses du mois de mai 2026
 - 9.2 - PROGRAMMES ET SUBVENTIONS
 - 9.3 - RÉOLUTION - Demande de commandite Gymkhana 2026
 - 9.4 - RÉOLUTION - Demande de commandite CF Bellechasse
 - 9.5 - RÉOLUTION - Demande de commandite de l'organisme «Rayon d'espoir»
 - 9.6 - RÉOLUTION - Demande de commandite de la part d'Équipe Québec U17 masculin, Softball Québec
 - 9.7 - RÉOLUTION - Utilisation des surplus accumulés provenant des redevances des carrières et sablières
 - 9.8 - RÉOLUTION - Reddition de comptes du programme d'aide à la voirie locale volet PPA-CE et entretien
 - 9.9 - RÉOLUTION - Adoption du budget de fonctionnement de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse

2026-06-109



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 883-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

2026-06-110

10 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - DÉPÔT des permis et certificats de mai 2026 et sommaire annuel

10.2 - RÉOLUTION - Demande de dérogation mineure pour le projet
Horizon sur la 1ère avenue

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique

12 - TRAVAUX PUBLICS

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics

13 - LOISIRS

13.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des loisirs

13.2 - RÉOLUTION - Ajout à la programmation de la Fête de la Saint-
Jean-Baptiste 2026

14 - LÉGISLATION

14.1 - AVIS DE MOTION - Projet de règlement sur la gestion
contractuelle 2026 - 257

14.2 - AVIS DE MOTION - Projet de règlement sur le contrôle et le
suivi budgétaire et la délégation de certains pouvoirs 2026 - 258

15 - VARIA

16 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

18 - SÉANCE DE TRAVAIL - SUJETS À DISCUSSION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Edith Chabot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - ADOPTION du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2026

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mai, a
été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue
de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi
nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Garant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4 - MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

Monsieur le maire fait notamment un suivi concernant divers sujets du conseil
dont:

1. La visite des installations d'Unibéton en juin.

2. Le dossier complexe des ponts en fin de vie qui sera traité avec le MTQ car
nous avons maintenant 6 ponts en suivi prioritaire.



N° de résolution
ou annotation

3. Telus, le projet suit son cours et nous devrions avoir la construction de la tour dans les prochains mois.

5 - INFORMATION PUBLIQUE

Les présentations seront disponibles sur le site web de la municipalité.

5.1 - Mauvaise information transmise sur les réseaux sociaux concernant les règlements d'urbanisme.

Le conseil désire rétablir les faits correctement face à une récente étape de diffamation liée à la mise à jour et l'adoption des règlements d'urbanisme. Monsieur Morin présente les réalités sur les droits de visite du règlement sur les permis et certificats lié au règlement de zonage, au code municipal et à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de fournir aux citoyens la vérité sur les faits versus les spéculations qui ont été véhiculées. Un document explicatif est disponible à la fin de la séance, au bureau municipal et sur le site de la municipalité.

5.2 - Le grand projet sportif et communautaire

Le conseil travaille actuellement sur le grand projet du parc des loisirs. Monsieur Morin fait une présentation du concept préliminaire qui sera travaillé par un comité incluant des membres du conseil, du personnel municipal, des organismes touchés et des citoyens. Un appel de participation sera lancé sous peu.

Monsieur le maire profite aussi de cette tribune pour annoncer la réalisation de la phase 1a avec la collaboration de la Maison des jeunes. L'Équipe est déjà au travail pour implanter un « skate-park » répondant aux attentes de la clientèle 12-18 ans, clientèle peut desservie par nos infrastructures. Des annonces officielles des projets sera bientôt faites de façon importante.

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

1. Madame Chantal Goupil demande si le conseil est conscient que le projet de parc public pourrait mettre en péril l'avenir du festival des barres à Jack car selon elle, il n'est pas possible de faire cohabiter les 2 ensemble. R.: Monsieur le maire précise qu'il s'agit d'une ébauche et d'un projet en plusieurs étapes, que l'administration du festival participera avec le comité à l'élaboration de ce parc multi générationnel. De plus, celui-ci se concrétisera sur quelques années permettant de travailler à ce que les 2 puissent cohabiter.

2. Madame Gisèle Tardif félicite le conseil de ce beau projet mais demande à la municipalité de travailler aussi à un lieu de rassemblement pour les personnes âgées de façon à créer un endroit d'échange et d'activité pouvant accueillir les gens à l'année. R.: Nous vous remercions de votre suggestion et nous gardons cette idée pour le comité de travail.

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

1. Réception d'une invitation au Souper rencontre célébrant les 80 ans de présence à Montmagny de la filiale 150 Bernatchez de la Légion-royale-canadienne. Un suivi sera fait auprès de l'organisme directement.

8 - GESTION DES SERVICES - ADMINISTRATION



N° de résolution
ou annotation

2026-06-112

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

8.1 - RÉSOLUTION - Accord et recommandation de candidature comme administrateur et représentant du pôle 2 au conseil d'administration de l'OMH Montmagny-Bellechasse

ATTENDU QU'À la suite du regroupement des société OMH de la région;

ATTENDU la nomination des différents représentants au conseil d'administration de l'OMH Montmagny - Bellechasse et la reconnaissance requise du représentant de notre secteur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Picard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'APPROUVER** la nomination de monsieur Yvon Dumont, maire de la paroisse de Ladurantaye, comme représentant du conseil d'administration à l'OMH Montmagny - Bellechasse au poste numéro 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9 - FINANCES

9.1 - ADOPTION des dépenses du mois de mai 2026

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois de mai 2026 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

ATTENDU QU'UNE dépense non récurrente de 238 103.67\$ correspondant au 2e versement de la quote-part à la MRC est incluse à la somme des paiements;

ATTENDU QU'UNE dépense non récurrente de 118 869\$ correspondant au 1er paiement de la quote-part de la SQ est incluse à la somme des paiements;

ATTENDU QUE le rapport sera publié dans le journal municipal ;

ATTENDU QUE les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement 2019-193. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément aux derniers alinéas de l'article 961.1 du Code Municipal du Québec.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Philippe Allard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'AUTORISER** les dépenses de mai 2026 payées par le greffier trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant total de 648 189.20\$;
- Je soussigné, Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 - PROGRAMMES ET SUBVENTIONS

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et



N° de résolution
ou annotation

de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes:

- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2024-2028 (1 325 000\$) - **confirmé**
- Programme croissance de la TVQ (253 087\$) - **confirmé**
- Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) (26 910\$) - **confirmé**
- Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (76 877\$) - **confirmé**
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet prioritaire pour la réfection du 5e rang (900 000\$) - **refusé**
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet secondaire pour la réfection des rangs du Bras et Sainte-Marie-Anne (4 373 000\$) - **refusé**
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) pour le centre (3 500 000\$) - **en attente de la réponse**
- Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier - volet 2 (32 500\$) - **confirmé**
- Programme projets particuliers d'amélioration routière (18 351\$) - **confirmé**
- Programme aide aux projets – Culture et santé mentale pour les jeunes (11 250\$) - **confirmé**
- Programme FRR (Fonds régions et ruralité) - volet coopération intermunicipale (8 000\$) - **en attente de la réponse**
- Subvention fédérale du Fond sur l'accessibilité (125 000\$) - **confirmé**
- Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air pour le parc des loisirs (8 000 000\$) - **en attente de la réponse**
- **Programme d'aide financière à la voirie locale - Volet entretien (150 961\$) - confirmé**
- Programme Emploi et Développement social Canada, emplois d'été (4 648.00\$) - **confirmé**
- Programme pour les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste (2 500\$) - **confirmé**

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2026 de 13 535 084\$

2026-06-113

9.3 - RÉSOLUTION - Demande de commandite Gymkhana 2026

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant de madame Evelyn Boulianne et monsieur Pascal Blais demandant à la Municipalité une participation pour la tenue de la 3e édition d'une compétition équestre amateur au Domaine B&B sur la route 281;

ATTENDU QUE la contribution demandée facilite la tenue de l'activité dans la municipalité;

ATTENDU QUE diverses aides à l'organisation est possible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Philippe Allard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'ACCORDER** une contribution matérielle, logistique et visuelle à cette demande;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-114

9.4 - RÉSOLUTION - Demande de commandite CF Bellechasse

ATTENDU la réception d'une correspondance datée du 1er mai 2026 provenant du club de football (soccer) de Bellechasse demandant à la Municipalité une



N° de résolution
ou annotation

2026-06-115

participation financière pour la saison 2026;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée permet le financement des activités de la saison au niveau régional.

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas contribué localement à cet organisme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Garant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **DE NE PAS ACCORDER** une contribution à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.5 - RÉSOLUTION - Demande de commandite de l'organisme « Rayon d'espoir »

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant de l'organisme « Rayon d'espoir » demandant à la Municipalité une participation financière pour l'événement annuel;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée permet le financement de l'organisme qui accompagne les résidents et la famille au foyer de Saint-Raphaël;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà contribué localement à cet organisme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'ACCORDER** une contribution de 350.00\$ à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-116

9.6 - RÉSOLUTION - Demande de commandite de la part d'Équipe Québec U17 masculin, Softball Québec

ATTENDU la réception d'une correspondance datée du 30 avril 2026 provenant de l'organisation d'Équipe Québec U17 masculin de softball demandant à la Municipalité une participation financière pour le financement de leur saison et des championnat canadien de softball en Colombie-Britannique;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée permet le financement d'une partie du budget requis;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà contribué localement à cet organisme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Edith Chabot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'ACCORDER** une contribution de 200.00\$ à cette demande;
- **D'OFFRIR** gratuitement la location du terrain de balle, des installations et d'une salle selon la disponibilité;
- **DE PERMETTRE** à l'organisation d'utiliser le terrain pour des pratiques si celui-ci est disponible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



N° de résolution
ou annotation

9.7 - RÉSOLUTION - Utilisation des surplus accumulés provenant des redevances des carrières et sablières

ATTENDU que la municipalité reçoit une redevance provenant de la MRC pour les carrières et sablières;

ATTENDU que cette redevance doit être utilisé pour l'entretien des routes sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU que le surplus accumulés n'a pas été affecté aux travaux réalisés et ce depuis la création du fonds;

ATTENDU qu'il s'agit d'une écriture comptable et que cela n'affecte pas les finances de la municipalité mais permet de régulariser les affectations financières et comptables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Garant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'AUTORISER** l'utilisation des sommes accumulées du fonds des années passées des redevances de carrières et de sablières à l'entretien des routes et la réparation du chemin Tadoussac, du chemin du Domaine, d'une portion de la route de la Chute, d'une portion du rang des Fiefs et du chemin du Pouvoir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-118

9.8 - RÉSOLUTION - Reddition de comptes du programme d'aide à la voirie locale volet PPA-CE et entretien

ATTENDU que la ministère des Transports a versé une compensation de 147 870\$ pour l'entretien du réseau routier local en 2025 volet entretien;

ATTENDU que la ministère des Transports a versé une compensation de 18 351\$ pour l'entretien du réseau routier local en 2025 volet CE;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de sécurité et système de drainage, situés sur les routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes mentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'Annexe B ou un rapport spécial dûment complété.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : Edith Chabot
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **QUE** la Municipalité de Saint-Raphaël informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments sécurité et système de drainage, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-119

9.9 - RÉSOLUTION - Adoption du budget de fonctionnement de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

ATTENDU que la Municipalité se doit d'adopter les budgets approuvés par la SHQ;

ATTENDU que le budget du nouveau programme PRHLM n'est pas inclus dans le budget de fonctionnement de base;

ATTENDU que la Municipalité devrait prévoir un montant maximum pour des travaux d'entretien non prévus au budget de fonctionnement pour permettre à l'Office d'être en mesure d'effectuer certains travaux de réparation.

ATTENDU que l'Office informera la Municipalité des travaux à faire dans ses ensembles immobiliers non conventionnés;

ATTENDU que l'Office demandera à la Municipalité des approbations supplémentaires si le montant prévu au budget est dépassé.

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil municipal de Saint-Raphaël adopte le budget initial de fonctionnement 2026 de l'ensemble immobilier 2679 de la rue Pelchat tel que présenté par la SHQ en date du 1er décembre 2025 . Ce budget prévoit des revenus de 96 831\$ et des dépenses de 82 780\$.

Que le conseil municipal de Saint-Raphaël adopte le budget initial de fonctionnement 2026 de l'ensemble immobilier 2862 de la rue Beaudoin tel que présenté par la SHQ en date du 1er décembre 2025. Ce budget prévoit des revenus de 38 194\$ et des dépenses de 38 556\$.

Que le conseil municipal de Saint-Raphaël adopte le budget révisé de fonctionnement 2026 de l'ensemble immobilier 2679 de la rue Pelchat tel que présenté par la SHQ en date du 4 avril 2026. Ce budget prévoit des revenus de 96 831\$ et des dépenses de 85 428\$.

Que le conseil municipal de Saint-Raphaël adopte le budget révisé de fonctionnement 2026 de l'ensemble immobilier 2862 de la rue Beaudoin tel que présenté par la SHQ en date du 4 avril 2026. Ce budget prévoit des revenus de 38 194\$ et des dépenses de 40 508\$.

Que le conseil municipal de Saint-Raphaël adopte le budget révisé de fonctionnement 2026 de l'ensemble immobilier 2679 de la rue Pelchat tel que présenté par la SHQ en date du 13 mai 2026. Ce budget prévoit des revenus de 96 831\$ et des dépenses de 90 435\$.

Que le conseil municipal de Saint-Raphaël adopte le budget révisé de fonctionnement 2026 de l'ensemble immobilier 2862 de la rue Beaudoin tel que présenté par la SHQ en date du 13 mai 2026. Ce budget prévoit des revenus de 38 194\$ et des dépenses de 42 511\$.

Il est aussi résolu que la Municipalité de Saint-Raphaël s'engage pour l'année 2026, à contribuer à hauteur de 10 % au budget des travaux RAM ou PRHLM des ensembles immobiliers de sa municipalité, et ce, pour un montant maximal des travaux de 103 100\$ donc 10 310\$ provenant de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - DÉPÔT des permis et certificats de mai 2026 et sommaire annuel

En mai, les services municipaux ont émis 47 permis et certificats dont:

- Certificats d'abattage: 2
- Permis d'addition de bâtiment: 7



N° de résolution
ou annulation

- Permis d'agrandissement: 3
- Certificat autres: 4
- Certificat de clôtures: 2
- Certificat de démolition: 1
- Demande de dérogation mineure: 1
- Certificat pour piscine: 3
- Permis de rénovation: 18
- Permis de feu: 8

Pour un total d'une valeur totale foncière annuelle de 5 609 744\$ d'investissement dans la municipalité.

2026-06-120

10.2 - RÉSOLUTION - Demande de dérogation mineure pour le projet Horizon sur la 1ère avenue

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure s'avère nécessaire pour le projet Horizon sur la 1ère avenue dans le périmètre urbain;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au règlement de zonage 2026-244 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

ATTENDU QUE la demande concerne les éléments suivants:

- la superficie du terrain est de 1500 mètres carrés au lieu de 1600 mètres carrés pour la phase 1,
- l'empiètement de l'escalier d'entrée du bâtiment de la phase 2 est de 1.93 mètres carrés,
- l'empiètement de la galerie arrière de la phase 2 donnant sur le secteur commercial est de 0.44 mètres carrés.

ATTENDU QUE la propriété est localisée en zone résidentielle attenante au secteur commercial;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU la recommandation favorable unanime du comité consultatif d'urbanisme (CCU) avec des recommandations liées à la municipalité afin d'améliorer la fluidité du secteur obtenue lors du comité tenue le 13 mai 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Garant
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'ACCEPTER** la demande de dérogation mineure tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique

Le dépôt du rapport mensuel de mai du service de sécurité publique est déposé au conseil par monsieur Morin directeur de la Sécurité Publique et en fait la lecture au public.

12 - TRAVAUX PUBLICS

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics

Le dépôt du rapport mensuel de mai du service des travaux publics est déposé au conseil par monsieur Morin directeur général et en fait la lecture au public.



N° de résolution
ou annotation

2026-06-122

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

2026-06-123

2026-06-124

13 - LOISIRS

13.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des loisirs

Le dépôt du rapport de mai du service des loisirs est déposé au conseil par monsieur Morin et en fait la lecture au public.

13.2 - RÉSOLUTION - Ajout à la programmation de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste 2026

ATTENDU la réception d'une pétition citoyenne demandant le retour de l'activité « feu de joie » la veille de la St-Jean (23 juin au soir);

ATTENDU que la programmation 2026 était déjà planifiée, approuvée et subventionnée par le comité de la Fête Nationale du Québec;

ATTENDU que l'organisme privilégie les animations familiales, les spectacles extérieurs, les activités culturelles et la célébration de notre culture et la fierté d'être Québécois;

ATTENDU que le conseil municipal est à l'écoute de ses citoyens et qu'il désire dans la mesure du possible répondre aux attentes des citoyens;

ATTENDU que le conseil ajoute un budget supplémentaire permettant l'ajout à la programmation déjà préparée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par: Marie-Philippe Allard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **DE DEMANDER** à l'équipe municipale l'ajout à la programmation actuelle de l'activité « Feu de joie » le soir du 23 juin prochain;
- **D'AJOUTER** au budget les sommes requises à la tenue de l'activité;
- **DE PRENDRE** les mesures requises pour supporter les bénévoles dans cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14 - LÉGISLATION

14.1 - AVIS DE MOTION - Projet de règlement sur la gestion contractuelle 2026 - 257

Avis de motion est, par la présente, donné par Richard Thibault qu'il sera déposé à la prochaine séance le règlement sur la gestion contractuelle 2026 - 257 intitulé :

« Règlement sur la gestion contractuelle 2026 - 257 » abrogeant toutes autres résolutions ou règlements traitant du même sujet.

14.2 - AVIS DE MOTION - Projet de règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire et la délégation de certains pouvoirs 2026 - 258

Avis de motion est, par la présente, donné par Richard Thibault qu'il sera déposé à la prochaine séance le règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire et la délégation de certains pouvoirs 2026 - 258 intitulé :

« Règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire et la délégation de certains pouvoirs 2026 - 258 » abrogeant toutes autres résolutions ou règlements traitant du même sujet.

15 - VARIA

Monsieur le maire avise les gens que le conseil travaille présentement à la possibilité d'utiliser le sous-sol de la caisse Desjardins pour y aménager un gymnase. L'équipe travaille actuellement à la préparation du local et si les



N° de résolution
ou annotation

2026-06-125

analyses sont concluantes, le projet sera présenté à la population. Le conseil a pris cette voie considérant que la municipalité avait fait en 2024 un sondage auprès des gens et que deux idées ressortaient de façon importante soit: la bibliothèque ou le gym. Comme ce local ne répond pas aux critères minimums pour la bibliothèque, le gym semble actuellement la meilleure option.

16 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Madame Chantale Goupil demande si la municipalité connaît le statut juridique de l'événement « Gymkhana » et demande si la municipalité est soucieuse qu'il s'agit possiblement d'une commandite à une entreprise privée. R.: Madame la conseillère no.1 et conseillère no. 6 donnent des explications sur l'organisation et l'événement. Des vérifications seront faites pour compléter la réponse à madame Goupil sous peu.

2. Plusieurs citoyens prennent la parole pour commenter le grand projet des loisirs. Plusieurs souhaitent cette réalisation bénéfique pour la région et la municipalité.

3. Quelques citoyens remercient la municipalité pour l'annonce de la tenue du feu de la Saint-Jean le 23 au soir. Certains d'entre eux sont intéressés à prendre charge de diverses tâches.

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **QUE** cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Fermeture à 20h39

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier, Directeur de la Sécurité Publique

Je, Richard Thibault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Thibault, Maire